

LORIER

Pour une culture éthique et responsable partagée

Programme transversal lancé en mars 2021 en vue de développer une culture commune en matière d'éthique et d'intégrité professionnelle, L'organisation pour une recherche Inserm éthique et responsable (Lorier) implique toutes les activités et tous les membres des unités dont l'Inserm partage la tutelle avec des universités et d'autres partenaires. L'objectif ? Améliorer la responsabilité, la transparence, la reproductibilité et la qualité de nos recherches. Philippe Ravaud et Ghislaine Filliatreau, co-animateurs de l'équipe d'orientation stratégique du programme Lorier, dévoilent ses enjeux clés.

Pionnier de l'éthique depuis les années 1980, l'Inserm se dote aujourd'hui d'un programme de grande ampleur en matière de recherche responsable. Quels sont ses principaux axes ?

Philippe Ravaud : La volonté première du programme Lorier est de co-construire avec l'ensemble des personnels une nouvelle organisation de la recherche éthique et responsable à l'Inserm en impliquant largement les équipes des laboratoires ainsi que des structures du siège pour les amener à créer des ressources (notices méthodologiques, conseils pour des procédures de travail plus fiables, état de l'art sur les contrôles en matière d'archivage et de partage des ressources...). Ces documents seront mis à disposition de tous sur le portail web (lorier.inserm.fr). Un espace privé offrira en outre des outils d'animation et de dialogue aux groupes de travail thématiques.

Ghislaine Filliatreau : Un troisième volet consiste à proposer des formations sur les pratiques de la recherche éthique et responsable, en particulier pour accompagner certains moments clés tels

que l'entrée à l'Inserm ou la prise de fonction comme responsable d'équipe ou d'unité. Enfin, nous allons développer la participation aux travaux, par exemple européens, de « recherche sur la recherche » pour comprendre comment améliorer nos pratiques.

Il existe de nombreuses autres initiatives en matière de recherche éthique et responsable en France et dans le monde. Quelle est la particularité de Lorier ?

G. F. : Le recueil des situations à risque et des bonnes pratiques, mais aussi des propositions d'action et des initiatives déjà en place sur le terrain, se fait à travers des ateliers thématiques organisés dans les délégations régionales et par une enquête nationale, anonyme. Cette dernière pourrait devenir permanente, de façon à observer l'évolution des préoccupations et des solutions réalistes et pragmatiques envisagées directement par tous ceux qui font la recherche au quotidien dans les unités Inserm.

P. R. : L'interaction permanente que nous avons voulue avec les personnels, les laboratoires et les différents sites est en effet inédite. Ce processus est plus long mais il légitime les propositions qui seront retenues. À terme, il facilitera leur adoption car elles ne seront pas imposées par le haut mais émaneront des pairs et seront perçues comme utiles pour la qualité de la recherche. L'objectif est une amélioration durable des pratiques quotidiennes, par exemple dans la tenue des dossiers, la signature des publications, la réduction des biais, le partage des données...

Peut-on déjà percevoir des signes encourageants et des traductions concrètes de ce mouvement général ?

G. F. : Bien sûr, nous nous appuyons par exemple sur les engagements



© Inserm/Métrak

Philippe Ravaud

directeur du Cress (unité Inserm 1153),
directeur du programme Lorier

Ghislaine Filliatreau

déléguée à l'intégrité scientifique
de l'Inserm, co-directrice
du programme Lorier



© Inserm/François Gouinat

internationaux en faveur de la science ouverte ou encore sur l'élan européen pour mieux encadrer l'expérimentation animale. Au sein de l'Institut, nous bénéficions déjà du cahier de laboratoire électronique, qui améliore la qualité, la transparence et les possibilités de partage des travaux de recherche. L'Inserm a aussi signé la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), qui vise à mieux prendre en compte les multiples dimensions des activités et des engagements des chercheurs et des équipes.

P. R. : Notre préoccupation principale reste désormais de passer à l'échelle, pour que ces bonnes pratiques irriguent toutes les structures Inserm, et non quelques laboratoires exemplaires. Gilles Bloch a la ferme volonté, inscrite dans le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2020-2025, d'opérer un changement systémique pour installer durablement cette culture de recherche éthique et responsable.

Propos recueillis par Annie Metals

En savoir plus :
lorier.inserm.fr

Stratégie

Signature du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec l'État



« Une nouvelle impulsion pour la recherche en biologie et santé », telle est l'ambition du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance de l'Inserm signé le 4 février 2022 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Gilles Bloch, PDG de l'Inserm. Ce contrat matérialise une vision partagée de la recherche biomédicale et en particulier de la feuille de route de l'Inserm pour les années à venir ainsi que l'engagement à la rendre concrète. Il s'inscrit dans les

missions de l'Inserm et dans les orientations stratégiques définies par ses tutelles, notamment à travers la loi de programmation de la recherche, la stratégie nationale de santé ainsi que le plan France 2030. À l'occasion de cette signature, Gilles Bloch a souligné que « ce nouveau contrat donnait les moyens à l'Inserm de porter l'ambition d'une recherche d'excellence au service de la santé de chacun et de l'innovation pour tous les citoyens ».

Consulter le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec l'État : [inserm.fr, rubrique Documents stratégiques](https://inserm.fr/rubrique/Documents/strategiques)

RECHERCHE PARTICIPATIVE

Premières rencontres Sciences et société de l'Inserm

Favoriser la recherche participative est un des axes prioritaires du Plan stratégique quinquennal de l'Inserm. À cet effet, l'Institut lance le 10 juin 2022, à Paris, un événement dédié aux apports des associations dans la co-construction de la recherche en santé. Ces premières rencontres Sciences et société de l'Inserm sont l'occasion d'en apprendre davantage sur la recherche participative et ses modalités. Destinées aux associations, aux chercheurs et aux collectifs de professionnels de santé, elles leur permettront de découvrir les expériences réussies en la matière à l'Inserm, de participer à des ateliers animés par des professionnels de l'intermédiation pour faire naître les projets de recherche participative de demain, et de dialoguer avec les chercheurs de l'Institut.

En savoir plus : inserm.fr, rubrique L'Inserm et les associations de malades

Magazine

Disponible en numérique !

Grâce à la plateforme d'abonnement en ligne, vous pouvez désormais choisir de consulter le magazine de l'Inserm au format numérique. Vous êtes soucieux de l'impact économique et écologique d'un magazine papier ? Vous n'avez pas le temps de lire tous les numéros ? Vous vous intéressez à certaines rubriques ou à certains sujets seulement ? Optez pour l'abonnement numérique : à chaque parution, vous recevrez un e-mail annonçant les principaux points du sommaire et vous invitant à feuilleter le magazine en ligne. Que les amoureux du papier se rassurent, nous continuerons à leur envoyer un exemplaire par voie postale !

S'abonner et gérer son abonnement : magazine.inserm.fr



© Inserm

ÉTHIQUE

Recherches impliquant des volontaires sains

À l'initiative du comité d'éthique de l'Inserm et avec le soutien de plusieurs organisations françaises et internationales, une rencontre sur l'éthique de la recherche scientifique impliquant la participation de volontaires sains s'est tenue les 15 et

16 février derniers à la maison de l'Unesco à Paris. Une centaine d'experts internationaux ont exposé leurs questions, leurs doutes, leurs arguments et formulé de possibles solutions à construire et à partager. Les acteurs ont convenu que si les défis infec-

tieux (exposer les personnes volontairement à un agent infectieux, comme cela s'est produit lors de la pandémie de Covid-19) posent des questions particulières, il convient d'analyser d'une manière plus générale la place des volontaires sains dans la recherche et les conditions d'une contribution respectueuse de leurs droits. Suite à cette rencontre, un ambitieux programme de travail sera mis en place au

cours de l'année 2022 par le comité d'éthique de l'Inserm avec le soutien de ses partenaires. Objectif : construire de recommandations éthiques, afin de mieux accompagner ce type de recherches au niveau international.

Revoir les interventions de la journée : pod.inserm.fr, chaîne du comité d'éthique

Rubrique réalisée par Marie-Charlotte Ferran